

**Pour porter secours dans tout le département, les sapeurs-pompiers ont besoin de vous!**

**Rejoignez-les et vivez un engagement citoyen au service des autres, en parallèle de votre métier ou de vos études!**

Cet engagement vous permettra de participer aux différentes missions que sont le secours à la personne, la lutte contre les incendies, la protection des biens, la préservation de l'environnement...

Au-delà des interventions, cet engagement vous apportera:

- une intégration renforcée dans la vie locale
- une valeur ajoutée au sein de l'entreprise qui vous emploie
- une adhésion à un groupe, une équipe, une famille
- la possibilité de participer à de nombreuses manifestations amicales et sportives
- la reconnaissance de votre entourage...

Conditions (quelle que soit votre nationalité)

- **Etre âgé(e) de 16 ans minimum (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)**
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique

**Pour en savoir plus:**  
**Les sapeurs-pompiers de la Vienne**  
**Bureau du volontariat**  
**Tél: 05 49 49 18 40 ou 05 49 49 18 44**  
**(9h-12h / 14h -17h)**

Centre de secours de Moncontour  
Chef de centre: **Lieutenant Bruno Blanchard**



-----000000-----



## UN BRIN DE CHAUSSEE

**Numéro 9 – Août 2015**

*édité par nos soins*



Le mot du Maire

Dans le dernier Brin de Chaussée, je vous souhaitais une bonne saison estivale; les températures relevées ces dernières semaines sont proches des records jamais enregistrés. On parle du réchauffement de la planète qui devient de plus en plus une réalité, réalité à laquelle nous devons tous être attentifs pour l'avenir de nos enfants.

Cependant, nos aînés se plaisent à nous rappeler que le thermomètre qui s'affole quelque peu n'est pas une nouveauté. Cette année, nous n'avons même pas parlé de "plan canicule", comme ce fut le cas en 2003, et c'est très bien ainsi. Ce plan est déclenché lors de la répétition sur plusieurs jours consécutifs de températures hors normes, qui surtout baissent très peu la nuit.

Nous avons pourtant hissé plusieurs fois les drapeaux orange, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Dans ce contexte, les personnes vulnérables ont été régulièrement visitées et les consignes de prudence rappelées à chaque fois. J'avoue avoir rencontré des oreilles attentives et une véritable reconnaissance envers notre surveillance de tous les instants.

Le conseil municipal a été mis à contribution également pendant cette période estivale. Il vous est toujours possible de consulter les délibérations, tout comme l'ordre du jour régulièrement affiché quelques jours avant les séances.

La rentrée scolaire approche à grands pas, certains enfants vont changer d'établissement et c'est toujours une aventure, une source d'inquiétude pour les parents mais surtout le point de départ d'une nouvelle vie.

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous, et une bonne lecture de ce nouveau numéro de "Brin de Chaussée" dans lequel vous trouverez de nombreuses informations.

Bien cordialement,  
Alain LEGRAND

## INFOS PRATIQUES

### Urbanisme

Nous vous rappelons que toute construction nouvelle ou modification doit faire l'objet d'une déclaration préalable (permis de construire ou intention de travaux), laquelle est systématiquement soumise à l'architecte des Bâtiments de France si vous êtes dans le périmètre concerné.

L'inobservation de cette règle de base vous expose à une démolition, ainsi qu'à d'éventuelles amendes sévères.

### Habitants de La Chaussée

Pour vos réceptions familiales ou festives, la mairie peut mettre à votre disposition (moyennant caution) tables et bancs gratuitement. Le transport reste à votre charge.

### Hébergement de personnes âgées

Afin de faciliter la recherche d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non et simplifier les démarches d'inscription, il existe désormais un site internet gratuit et sécurisé ouvert à tous: <https://trajectoire.sante-ra.fr>. Cette adresse vous permettra d'obtenir tous les renseignements en matière de soins, de réadaptation, d'hospitalisation à domicile, ou encore de services hospitaliers.

### Réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales

La loi n° 2015 du 13 juillet 2015 vise la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales. Ainsi, dans la perspective des élections régionales qui se tiendront au mois de décembre, les inscriptions sur les listes électorales seront recevables jusqu'au 30 septembre prochain.

### Hébergement temporaire

Pour un séjour temporaire nécessité par un conjoint hospitalisé, des vacances, des travaux, l'aménagement du domicile, des soins, etc., les résidences DOMITYS proposent des solutions de séjour temporaire, de quelques jours à 6 mois.

Contact: Mme CHENEBAULT 06 35 39 60 23 et 05 49 71 32 00.

### Protection de l'enfance

Si vous avez besoin d'entraide, d'un regard sur l'évolution liée à la protection de l'enfance, de soutien ou d'écoute, l'AEPAPED (*Association d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance du Département de la Vienne*) peut vous aider. Contact: 05 49 44 08 66.

## MANŒUVRES DES SAPEURS POMPIERS

A l'occasion des manœuvres mensuelles de Juillet et Août, le Centre de Secours de Moncontour et le Centre de Première Intervention de Saint Jean de Sauves ont pu réaliser des manœuvres d'entraînement sur notre commune, au lieu dit "Les Trous".

Les remerciements des sapeurs pompiers et de la municipalité vont à Steven BIRONNEAU qui a mis à disposition des locaux lui appartenant et actuellement inoccupés pour permettre ces exercices.

Cette annexe au présent Brin de Chaussée donne un aperçu de ces entraînements et des conditions de recrutement.

Les photos ci-après permettent de constater le sérieux des formations sur le thème "lot de sauvetage", qui permettent d'acquérir la compétence opérationnelle.

D'autres manœuvres sont prévues sur le territoire de notre village.



**Le Centre de Secours de Moncontour** est composé

- de 24 Sapeurs Pompiers Volontaires et
- d'un Pharmacien Capitaine (SSM)

**En 2014:**

**160 interventions ont été assurées, sur les 11 communes de 1<sup>er</sup> appel et 2<sup>nd</sup> appel du centre de secours.**

## Ma commune a du cœur

Cette institution, placée sous l'égide BFM / RMC, récompense les communes qui fournissent un effort tout particulier à la formation et à l'équipement relatifs à la prévention des accidents cardiaques.

Notre commune a l'honneur d'obtenir le label 2015 pour lequel le diplôme sera remis dans les salons de la Présidence du Sénat à Paris le 7 octobre prochain. C'est Bernard RUTAUT, 1<sup>er</sup> adjoint, qui représentera La Chaussée à cette cérémonie.

Depuis 2005, des sessions de formation aux "gestes qui sauvent" sont organisées à la salle des fêtes communale, une à deux fois par an, et notre village est équipé d'un défibrillateur.

Une **session** spécialement **réservée aux enfants à partir de 9 ans** sera organisée durant les **congés de la Toussaint**, celle du mois d'août ayant dû être reportée. La Chaussée est l'une des seules communes de la Vienne à figurer au palmarès 2015.

## Etat-Civil

### Baptême Républicain

Lucile GEORGET, le 11 juin

### Mariage

Martine ANCELIN et Bernard DENIS, le 15 août

### Décès

M. Yves CATILLON, le 21 août

Et pour celles et ceux qui l'ont connu: l'ancien directeur de l'école de La Chaussée, M. Jean COITEUX, est décédé au CHU de Poitiers le 17 août. Un message de condoléances a été expédié à Mme COITEUX au nom de la commune et des anciens élèves.

## Un peu d'histoire...

### Extrait du conseil municipal du 18 novembre 1885

Le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition d'un dictionnaire municipal, ouvrage en deux forts volumes, édition 1885/1886 pour la somme de 36 francs. S'en suit la signature des membres présents dont trois croix qui correspondent aux gens ne sachant pas signer.

8 juin 1782 - C'est ce jour là que la première personne a été inhumée dans le cimetière communal. Cet homme se nommait Jacques REBECHA.

## INFOS PRATIQUES

### Gendarmerie

Mme Violaine CHASSIGNOLLE, Adjudante Chef qui commandait par intérim la Communauté de Brigades de Monts sur Guesnes / Saint Jean de Sauves a été mutée, à sa demande, en qualité de Commandant de Brigade à PERI (Corse du sud).

C'est M. Eric MUSSCHOOT, Adjudant Chef en provenance de Lençloître, qui prend désormais le commandement de notre communauté de brigades.

Brin de Chaussée lui souhaite la bienvenue.

### Vitesse

A la demande des riverains, des contrôles de vitesse seront organisés particulièrement aux entrées du village. Une première opération a eu lieu permettant d'étudier avec précision la recevabilité des plaintes qui paraissent totalement justifiées.

Les militaires de la Gendarmerie renouvelleront les contrôles et sanctionneront les comportements abusifs qui mettent en danger la sécurité de nos habitants.

### Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde prévoit l'information des habitants d'un risque prévisible. Le maire ou l'adjoint d'astreinte est le premier informé de ce risque par la préfecture, de jour comme de nuit avec les données qui s'y rapportent. Il devient alors le seul responsable de la démultiplication de l'information. Il a pour consigne impérative de placer, sans délai, les drapeaux orange (ou rouges selon la nature de l'alerte) sur les mâts que nous avons spécialement mis en place à des endroits stratégiques et dont l'utilité a été explicitée en réunion publique ainsi que dans des précédents exemplaires de "Brin de Chaussée" distribué chez chacun des habitants.

Il suffit alors d'appeler la mairie (joignable 24h/24 et 7j/7) pour connaître la nature du risque annoncé, si toutefois la presse ne s'en était pas fait l'écho. En effet, ce risque n'est pas forcément de portée nationale, il peut s'agir par exemple d'un accident routier avec des matières dangereuses concernant uniquement les environs immédiats.

Cette signalisation par drapeau est donc très importante car elle doit aussi permettre à tout un chacun de prévenir les personnes vulnérables ou qui n'ont pas forcément accès à l'information.

Ce plan communal de sauvegarde a été voté par le conseil municipal à l'unanimité le 28 novembre 2014. Il a reçu l'agrément de la Préfecture de la Vienne et du Colonel commandant le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

## INFOS PRATIQUES

### Calvaire

Le calvaire implanté devant l'église a été démonté. Il est actuellement en cours de restauration, restauration plus que nécessaire au vu de son état: le pied était rongé par les intempéries et les insectes, et le fort coup de vent de ces derniers jours aurait bien pu entraîner sa chute...

Il semble qu'il n'ait pas bougé depuis 1947, et il retrouvera sa place dans les prochaines semaines.

### Travaux / Equipements

- Eclairage de l'allée située entre l'église et la mairie, par détecteurs de présence
- Réfection de l'éclairage à l'intérieur de la cour de la mairie, côté bâtiments, par détecteurs de présence
- Installation d'un garage à vélos dans la cour de la mairie
- Achat et installation d'une étuve dans la cuisine de la salle des fêtes communale.

### Trésor public à St Jean de Sauves

La fermeture définitive du poste comptable du trésor public à St Jean de Sauves a été fixée au 31/12/2015. La comptabilité municipale sera alors confiée à la trésorerie de Loudun.

### Cabine téléphonique

Nous avons plusieurs fois évoqué son inutilité et la nécessité de la retirer. Elle a enfin été démontée par les services techniques Orange, au début du mois de juillet !

### Timbres fiscaux

Besoin d'un timbre fiscal pour votre passeport ? Ne vous déplacez plus, rendez-vous sur le site dédié: [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr).

### Circulation

A compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain, la rue de la Seigneurie sera mise en sens unique de circulation, dans le sens Voie Romaine / Rue des Acadiens. Cette mesure est dictée par le manque de visibilité et les difficultés de croisement des véhicules.

## ACTIVITES

### Amicale des Trois Villages

Jeudis de La Chaussée: Reprise le jeudi 3 septembre.  
Renseignements et inscriptions au 05 49 98 51 18.

Vide greniers: il aura lieu le samedi 5 septembre, à partir de 06h00:

- Rue de la Voie Romaine
- Rue des Acadiens

et éventuellement, selon les réservations:

- Rue des Iris
- Rue de la Seigneurie

### Réservations au 07 86 97 88 86 !

*Attention: la circulation sera neutralisée dans ces voies de 08h00 à 17h30.* Nous invitons les riverains concernés à positionner leurs véhicules hors du périmètre dès la première heure et les remercions par avance de leur coopération.

### Détente & Gym douce:

Les séances auront désormais lieu le lundi, de 16h30 à 17h30.

La reprise est programmée pour le lundi 14 septembre.

Renseignements et inscriptions au 05 49 88 38 20.

### Opération "Nettoyons la nature"

Comme les années précédentes, la commune participera à l'opération "Nettoyons la nature" qui consiste à parcourir nos routes et chemins pour y récupérer les débris et objets divers, parfois hétéroclites...

Le magasin Leclerc de Loudun est partenaire de cette opération et il serait bon de connaître à l'avance les personnes qui souhaitent participer afin de commander l'équipement nécessaire et surtout... de prévoir le casse croûte final du midi offert par la municipalité en quantité suffisante.

Inscriptions en mairie (05 49 22 73 67)

et rendez-vous le 26 septembre à 09h00 sur le parking devant l'église!

### Journées du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, le Château de la Bonnetière organise, en plus des visites, des baptêmes de l'air en hélicoptère le dimanche 20 septembre.

Renseignements et inscriptions au 06 85 94 76 68  
ou sur: [contact@helicopt-air.fr](mailto:contact@helicopt-air.fr)